4.1 Grille d'évaluation

Domaines de compétences et compétences	Critères d'évaluation selon le plan de formation (aptitudes, attitudes, particularités dans l'institution)	Observations
Compétence opérationnelle D.3 Actes médico-techniques *Préparer et administrer des médicaments.* *Y compris compétences* *A.1 Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe.* *A.2 Etablir des relations avec les clientes et clients et leur entourage tout en gardant la distance professionnelle nécessaire.* *A.3 Agir selon ses observations et de manière conforme à la situation.* *A.4 Agir en fonction de la situation et en tenant compte des habitudes spécifiques à l'âge, à la culture et à la religion des clientes et clients.* *A.5 Participer à l'assurance de la qualité.* *E.1 Se conformer aux prescriptions en matière de sécurité du travail et appliquer les mesures d'hygiène.* *E.3 Stimuler les ressources des clientes et clients de manière appropriée.*	**Aptitudes** ▶ Prépare et administre les médicaments selon leur forme d'application ▶ Observe et surveille au besoin la prise de médicaments ▶ S'informe sur les effets et effets secondaires des médicaments distribués ▶ Observe les effets et effets secondaires des médicaments ▶ Observe les clientes et clients de façon responsable pour détecter des changements pouvant être en relation avec les médicaments reçus ▶ Stocke les médicaments correctement ▶ Communique de manière claire, compréhensible et adaptée à la situation ▶ Se désinfecte ses mains ▶ Reconnaît ses propres limites et sollicite de l'aide au besoin **Attitudes** ▶ Administre les médicaments de manière consciencieuse ▶ Respecte les standards ▶ Réfléchit à son action ▶ Respecte les demandes et besoins des clientes et clients	**Préparation** **Exécution** **Finalisation**